



Quels sont mes droits en cas de séparation ?

Par **pikinet**, le **05/05/2008 à 23:09**

Bonsoir,
Je vis actuellement avec un homme depuis 4 ans. Nous avons acheté une maison ensemble et nous avons une petite fille de 2 ans.
Nous ne sommes ni mariés, ni pacsés.
Aucun contrat entre nous.
La maison a été achetée moitié_moitié.
A ce jour notre couple ne va pas bien du tout et nous envisageons de nous séparer.
Quelles sont les démarches à faire pour la vente de la maison... quels sont nos droits respectifs vis à vis de la maison et de la petite ??
Merci de m'aider à y voir un peu plus clair.